

## ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE DS AVOCATS DANS *act4nature*

Créé en 1972, et composé de près de 300 avocats, DS est un Cabinet d'avocats français qui entend poursuivre son développement dans une démarche responsable contribuant à la préservation de l'environnement.

À cet égard, nous estimons essentiel que l'engagement sociétal et environnemental du tissu économique ne se limite pas aux seules entreprises du monde de l'industrie ou de l'immobilier. Les sociétés de conseils, tels que des cabinets d'avocats, ont des impacts sur l'environnement et la biodiversité, qui peuvent à leur mesure être réduits.

À titre d'exemple, l'absence de politique de gestion des papiers est source de gaspillage très important de papiers, et ce faisant de destruction d'espaces boisés et de biodiversité.

Soucieux de « Faire sa part », DS Avocats entend contribuer aux efforts communs.

Ainsi, la préservation et la promotion de la biodiversité s'intègrent totalement dans la démarche citoyenne du Cabinet et son engagement RSE, traduit notamment par les actions suivantes déjà mises en œuvre :

- Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact) ;
- Exercice dans un immeuble rénové HQE, avec label Effinergie ;
- Certification ISO 9 001 ;
- Reconnaissance Silver par EcoVadis sur le programme d'évaluation RSE du Cabinet ;
- Accréditation COFRAC en tant qu'OTI (Organisme Tiers Indépendant) en charge de la vérification du reporting de performances extra-financières des entreprises ;
- Rapport d'Activité et de Développement durable ;
- Blog HSE signature (Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement et Énergie).

L'activité de DS Avocats étant une activité de conseil, son impact sur la biodiversité résulte principalement de son mode d'exercice, sur lequel portent donc ses engagements individuels ci-après listés.

### Les engagements individuels de DS Avocats portent sur les mesures qui suivent

#### ■ Mesurer ses impacts et promouvoir la biodiversité

✓ DS s'engage à :

- Privilégier dans son jardin intérieur, les plantes endémiques.
- Ne pas utiliser de pesticide pour l'entretien de son jardin intérieur.
- Etudier la pertinence d'installer des ruches.
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin, opérée par programmation en heures de nuit pour éviter l'évaporation par forte chaleur.
- Maintenir ses serveurs au sein d'un Data Green Center,

✓ DS s'engage à :

- Poursuivre le recours à ce type de Data Center dit Green.
- Conscient du caractère énergivore des Data Centers, DS Avocats a fait le choix de recourir aux services d'un Data Center dit Green.
- Ce Data Center abrite un « arboretum du changement climatique », laboratoire expérimental de la future biodiversité de notre territoire, géré en partenariat avec l'INRA et la Société forestière. Ce laboratoire végétal est chauffé par les excédents caloriques dégagés par le bâtiment. Ce Data Center met en œuvre des solutions innovantes (piles à combustion, toiture blanche, éco-construction...) pour diminuer au maximum l'empreinte écologique.
- Poursuivre les efforts de maîtrise des consommations énergétiques,

✓ DS s'engage à :

- Mettre en place des mises en veille automatique des postes et salles.
- Eclairer les parties communes contrôlées par programme horaire sur GTB ou minuterie.
- Éclairer le hall d'accueil ainsi que les circulations sur les plateaux à led.
- Utiliser des centrales d'air avec une roue de récupération de chaleur.

- Produire le chauffage et rafraîchissement des locaux par des pompes à chaleur air/eau.

- Orienter ses achats vers des produits responsables,

✓ DS s'engage à :

- Privilégier l'achat de papiers recyclés.
- Privilégier l'achat de toners recyclés et rechargeables.

### ■ Diffuser des bonnes pratiques internes

✓ DS s'engage à :

- Diffuser aux membres de DS Avocats un guide de bonne pratique environnementale.
- Diffuser un guide de mémoires de travail en équipe permettant d'optimiser les recherches, et ce faisant le temps passé sur Internet, et en impression de papiers.
- Sensibiliser ses parties prenantes aux enjeux liés à l'érosion de la biodiversité, DS s'engage à porter ses enjeux via son implication au sein de structures engagées dans le développement durable, et la biodiversité :

- **commissions spécialisées de l'Ordre des Avocats de Paris**, présidées par des associés de DS Avocats.

Le Cabinet organise des formations et/ ou rencontres destinées aux avocats, magistrats, acteurs de l'immobilier, industriels sur des thématiques juridiques et sociétales. Ces rencontres bénéficient d'une grande diffusion auprès de 26 000 avocats de Paris et de la société civile ;

- **OREE**, présidée par une associée de DS Avocats, regroupe des entreprises et des collectivités locales afin de mutualiser leurs meilleures pratiques environnementales à l'échelle des territoires sur les thématiques de changement climatique, de biodiversité, d'économie circulaire et de RSE ;

- **AFILOG**, dont la commission développement durable est présidée par une associée de DS Avocats, regroupe les acteurs de la logistique ;

- **LIFTI**, dont DS Avocats est membre fondateur et la vice-présidence assurée par l'un des associés de DS Avocats, est une fondation regroupant tous les acteurs publics et privés concernés par les enjeux de reconversion du foncier ;

- **Club des avocats environnementalistes** présidé par un associé de DS Avocats, Association Française des Docteurs en Droit (AFDD), Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE) : associations de juristes de l'environnement et de docteurs en droit menant un travail de veille des dossiers environnementaux et d'actualité juridique.

Persuadé que toute entreprise, quelles que soient sa taille et son activité, peut et doit s'engager, c'est avec fierté et volonté que DS Avocats s'engage dans **act4nature**, à sa mesure et avec ses moyens.